

**EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Extrait du livre des délibérations de la *Municipalité du Canton de Potton* lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le **Lundi, 9 juillet 2018** à laquelle étaient présents : *M. Jacques Marcoux, maire, les conseillers André Ducharme, Edward Mierzwinski, Francis Marcoux, Michael Laplume, Bruno Côté et Jason Ball* formant quorum, à savoir :

RÉSOLUTION 2018 07 16

**ADOPTION DU RÈGLEMENT
2017-440-C**

**Règlement numéro 2017-440-C modifiant le règlement 2017-440
et ses amendements sur la sécurité incendie et civile**

CONSIDÉRANT la Municipalité a adoptée à l'unanimité le règlement 2017-440 sur la sécurité incendie et civile, le 1er mars 2017;

CONSIDÉRANT l'amendement a pour objet de modifier la « liste des chemins acceptés » par le Service de la sécurité incendie et civile de Potton;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné lors d'une séance précédente et considérant que ce projet est maintenant présenté selon la loi, pour son adoption finale;

CONSIDÉRANT les membres du Conseil municipal ont reçu copie du projet de règlement dans les délais prescrits à l'article 445 du Code municipal et tous déclarent l'avoir lu;

EN CONSÉQUENCE
il est proposé par Bruno Côté
et résolu

QUE la Municipalité du Canton de Potton adopte le projet règlement 2017-440-C qui décrète ce qui suit:

ARTICLE 1.

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2.

Le chemin G.-Taylor est ajouté à l'annexe 2, à partir de l'intersection du chemin Claude George jusqu'à l'intersection de chemin Egan-Chambers sur une longueur de 115 m.

Le chemin Egan-Chambers est ajouté à l'annexe 2, à partir de l'intersection du chemin G.-Taylor, direction sud-ouest, sur une longueur de 200 m.

ARTICLE 3.

Le présent Règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ à Mansonville, ce 9 juillet 2018



Jacques Marcoux
Maire



Thierry Roger
Directeur général secrétaire trésorier

*Extrait conforme
Certifié ce 11 juillet 2018*



Thierry Roger,
Directeur général secrétaire trésorier

**RÈGLEMENT
#2017-440-C**

**Règlement modifiant le règlement
sur la sécurité incendie**

- | | | |
|-------|--|--|
| 1. | AVIS DE MOTION : | Donné le 4 juin 2018 |
| <hr/> | | |
| 2. | PROJET DE RÈGLEMENT : | Adopté le 4 juin 2018 |
| <hr/> | | |
| 3. | RÈGLEMENT: | Adopté le 9 juillet 2018
Entrée en vigueur le 18 juillet 2018 |
| <hr/> | | |
| 4. | AVIS PUBLIC
D'ENTRÉE EN VIGUEUR : | Donné le 18 juillet 2018
Affiché le 18 juillet 2018 |
| <hr/> | | |